

RCS : DIEPPE Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00044 Numéro SIREN : 502 744 378 Nom ou dénomination : A.D.S.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2024 sous le numéro de dépôt 711



BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.D.S.T.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 2 7 4 4 3 7 8 0 0 0 1 4

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/08/2023

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 222	AS	33 052	1 170
		Autres immobilisations corporelles	AT	68 083	AU	31 090	36 992
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	102 305	BK	64 143	38 162	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	157 848	BY		157 848
		Autres créances (3)	BZ	16 719	CA		16 719
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	236 595	CG		236 595	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	789	CI		789	
	TOTAL (III)	CJ	411 952	CK		411 952	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	514 258	1A	64 143	450 115	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.D.S.I.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	257 864		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	48 414		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	361 279		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	17 564		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 316		
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 337		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 618		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	88 836		
	Ecart de conversion passif*	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	450 115		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	88 836			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.D.S.I.</u>						Néant ☐ *		
						Exercice N		
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD	6 088	FE		FF	6 088
		services *	FG	488 948	FH		FI	488 948
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	495 036	FK		FL	495 036
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	43
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	495 080
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 683
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	3 325
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	245 491
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 184
	Salaires et traitements*						FY	142 495
	Charges sociales (10)						FZ	39 914
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	6 937
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	448 031	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	47 049	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 503
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	2 503	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 503	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	49 552	

Désignation de l'entreprise <u>SAS A. D. S. I.</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	15 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	15 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	15 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	16 138
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	512 584
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	464 169
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	48 414
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										
										Exercice N	
Produits des cessions d'éléments d'actif										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
											15 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										
										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.S.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 450 116 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 48 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 484	1 044	26 305	34 223
- Installations générales, agencements aménagements divers	59 253	2 997		62 250
- Matériel de transport	4 283	1 550		5 833
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	123 020	5 591	26 305	102 306
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	123 020	5 591	26 305	102 306

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 591		5 591
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 591		5 591
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		26 305		26 305
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 305		26 305

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 870	1 488	26 305	33 052
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 358	5 339		26 697
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 283	110		4 393
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	83 511	6 937	26 305	64 143
ACTIF IMMOBILISE	83 511	6 937	26 305	64 143

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 175 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
--	-----------------	------------------------------	-----------------------------

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

Autres

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

157 848	157 848
16 720	16 720

789	789
-----	-----

175 357	175 357
---------	---------

Total

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Montant

Avoirs non parvenus

986

Intérêts courus à recevoir

291

Total

1 277

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/02/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	41 545
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	41 545
Affectations aux réserves	41 545
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	41 545

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2023
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves générales	216 319	41 545	41 545		257 864
Résultat de l'exercice	41 545	-41 545	48 415	41 545	48 415
Total Capitaux Propres	312 864		89 960	41 545	361 279

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 88 837 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	17 564	17 564		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 316	45 316		
Dettes fiscales et sociales	24 338	24 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 619	1 619		
Produits constatés d'avance				
Total	88 837	88 837		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn factures non parvenues.	8 590
Dettes prov. pour congés à payer	11 098
Ch soc / congés à payer	3 078
Taxe apprentissage à payer	80
Cotisation CET à payer	2 515
Aut taxes à payer	287
Total	25 647

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	789		
Total	789		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2008, la société SAS A.D.S.I. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SAS PG FINANCES.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Répartition des charges fiscales entre la société mère et les filiales. La société filiale supporte la charge sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale.

Groupe fiscale intégré :

- Société mère : SAS PG Fiances
- Sociétés fille : SA Usinage Dieppois, SAS Gault Industries, SAS A.D.S.I.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 16 138 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 674 euros

A.D.S.I.
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : ZI ROUXMESNIL BOUTEILLES, 76370 NEUVILLE LES DIEPPE
502 744 378 RCS DIEPPE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 FEVRIER 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 août 2023**

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 48 414,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice

48 414,87 euros

En totalité au compte "autres réserves"

Lequel compte s'élève ainsi à 306 279,16 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 361 279,16 euros pour un capital social de 50 000 euros..

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Décision prise par l'associée unique en date du 27 février 2024

Certifié conforme
La Présidente

